

MEMORIAL OU L'ÉMERGENCE D'UNE SOCIÉTÉ CIVILE EN RUSSIE¹

Marie Fainberg et Anna Loutsenko

« Nous n'avons pu, pendant quelque temps, formuler le fondement de ce qui fait notre unité. Finalement, nous avons dû procéder à une auto-analyse afin de définir quelle place nous occupions dans la vie culturelle et publique. C'est alors que cette expérience dissidente dont il a été question auparavant nous a été d'un grand secours : la langue qui est la sienne nous a fait immédiatement comprendre que ce qui nous intéresse au même titre, ce sont les violations massives et grossières des droits de l'Homme dans le passé comme dans le présent. Nous sommes précisément enclins à considérer les violations actuelles de ce type comme étant liées directement au passé. »².

C'est en ces termes, près de douze ans après sa fondation à Moscou en 1989, que l'organisation Memorial met au jour le credo éthique et politique qui scelle sa paradoxale unité : ce serait une même foi qui animerait les recherches des historiens ou des particuliers qui dépouillent les archives recueillies par l'organisation et les voyages d'information des membres qui, avec non moins de passion et de persévérance, se rendent sur les « points chauds » des zones de conflit au Nord-Caucase comme ailleurs. Il y aurait donc à la base idéologique de Memorial la conviction qu'il existe une filiation naturelle entre l'arbitraire du régime soviétique et les louvoiements post-communistes avec le droit, entre la distorsion idéologique de l'Histoire par la propagande d'antan et l'altération plus discrète des faits par les autorités politiques actuelles. Aussi le rétablissement de la vérité historique et le souci de l'authenticité factuelle seraient-ils appelés non seulement à jeter les jalons d'une société en reconstruction, mais à créer une source de pouvoir ou, plutôt, de contre-pouvoir, destinée à limiter le champ d'action d'un régime considéré comme toujours oppressif. Tout se passe donc comme si c'était précisément la révélation des crimes perpétrés par Staline puis, sous une autre forme, par ceux qui lui ont succédé, qui devait permettre la reconstitution d'une identité collective et venir nourrir ou réveiller un sens de la responsabilité et de l'initiative civique.

¹ Etude effectuée dans le cadre du séminaire de Kathy Rousselet, DEA Analyse comparative des aires politiques, Institut d'Etudes Politiques de Paris, 2001-2002.

² « Kto my », <http://www.memo.ru/about/news.htm>, p.6 sur 7, nous traduisons.

Cependant, si essentielle que s'avère cette articulation théorique entre la réhabilitation de la mémoire et l'engagement dans l'espace public, elle résulte en réalité d'une mise en rapport *a posteriori* de deux activités séparées au départ. Bien que l'ONG se présente plus aujourd'hui comme un mouvement de défense des droits de l'Homme que comme un centre scientifique d'information et de documentation historique, sa création s'est faite dans le contexte de la recomposition de la mémoire du stalinisme sous la perestroïka, lorsqu'en 1987 un groupe de jeunes intellectuels moscovites s'est constitué afin de promouvoir la construction d'un mémorial aux victimes de la terreur. Cet objectif initial suscita le besoin d'ouvrir un centre de recherche et de documentation historique qui soit entièrement indépendant du pouvoir. Peu à peu, c'est la notion même d'autonomie dans la mise en œuvre de ses activités qui fut mise en avant : dès 1991, l'émancipation de la sphère publique de l'influence de l'Etat devint le « cheval de bataille » de Memorial, l'enjeu étant alors de lancer par le bas un réveil de la conscience civique ainsi que la constitution d'un réseau d'organisations informelles pouvant engendrer une « société civile »³.

Cette double mission de fidélité à l'Histoire et de responsabilisation face au présent se donne à voir dans la carte de l'organisation. Alors que ses deux principaux centres sont situés à Moscou et à Saint-Pétersbourg, l'ONG essaime ses projets en Russie⁴ et en Ukraine⁵ sur les lieux d'enterrements de masse où elle contribue à ériger des monuments à la mémoire des victimes des répressions politiques et relaye les media, jugés faillibles, sur les « points chauds » de l'ex-URSS qu'il s'agisse du Haut-Karabakh, de Bakou, de l'Ossétie du Sud, du Tadjikistan, de la zone du conflit osséto-ingouche, en Tchétchénie ou encore dans la Moscou de septembre-octobre 1993.

Notre étude tente d'examiner ce que l'on peut interpréter comme l'émergence d'une « société civile » en Russie au miroir de l'ONG Memorial . Certes cette dernière n'est pas un cas d'école : la singularité de sa mission tournée indissociablement vers le passé et vers le présent la distingue d'autres organisations indépendantes aux objectifs plus spécifiques comme le Comité des Mères de Soldats ou le Contrôle Civique . Par ailleurs, si en 1989, dans l'élan des initiatives civiques du moment, elle constituait un mouvement de masse, l'organisation s'est marginalisée à partir de 1991, perdant peu à peu prise sur son public avant de se reconstituer autour d'un noyau dur de dissidents et de victimes des répressions. Au demeurant, nous avons choisi Memorial car elle est une des organisations informelles

³ La mise en place de l'organisation est complexe. Cf. Pour plus de détails voir : WEIGLE Marcia A., *Russia's liberal project*, The Pennsylvania University Press, 2000, pp.106-113.

⁴ Des monuments aux morts ont notamment été érigés à Astrakhan, Vladivostok, Vorkouta, Voronej, Riazan, Samara, Irkoutsk, Magadan, Novgorod, Norilsk, sur les îles Solovki etc.

⁵ Kiev, Kharkov, Odessa

les plus anciennes et les plus prestigieuses, bénéficiant de l'aura de ses représentants successifs, A. Sakharov et S. Kovalev.

Notre premier questionnement, s'inscrivant en cela dans la perspective idéologique de Memorial, sera d'ordre solidairement éthique et politique. En admettant l'hypothèse, avancée par les membres de l'organisation, d'une forme de prolongement de l'altération systématique de la vérité historique pratiquée par la censure soviétique dans la mise à mal de la vérité factuelle par la rhétorique politique du nouveau régime ainsi que de certains aspects répressifs caractérisant le système révolu dans les violations des droits de l'Homme commises par les autorités aujourd'hui au pouvoir, quel lien peut-on établir entre la réanimation collective de la mémoire et le développement d'un sens de l'initiative et de la responsabilité civile ? Quelle corrélation s'impose entre l'exigence d'actes de repentir (*pokaânie*) de la part de l'Etat – consistant notamment en des dédommagements matériels – et le contrôle effectué sur le pouvoir par la « société civile » afin que celui-ci respecte ses propres engagements ? La société civile sera ici conçue tantôt comme un idéal politique, tantôt comme un slogan politique.

Corrélativement, la notion de société civile sera redéfinie en termes fonctionnels, comprise cette fois comme un certain espace d'auto-organisation du social. De manière schématique, on distinguera dans la Russie d'aujourd'hui deux « modèles » de la société civile, le modèle *empirique*, mis en pratique par la dissidence, et le modèle *normatif*, élaboré par la théorie libérale. Le modèle empirique l'est en ceci qu'il correspond à l'émergence de mouvements en Europe de l'Est cherchant à se libérer de l'emprise de l'Etat dans les années 1970. Le combat de la société civile contre l'Etat totalitaire équivaut en l'occurrence à une appropriation de l'espace politique public et à une lutte pour la garantie des droits civiques. Dans ce schéma, la valeur dominante est celle d'une totale indépendance par rapport à l'Etat : la relation entre la société et l'Etat est envisagée sur le mode statique d'un antagonisme frontal, toute coopération ou même interaction avec les institutions au pouvoir étant perçues comme une compromission disqualifiante. Selon le second modèle, dont les objectifs sont moins héroïques et plus gestionnaires, la société civile n'advierait pas à la faveur d'un ensemble de mouvements libérateurs coordonnés vers un but commun, mais s'incarnerait dans un réseau d'institutions qui laisserait une large place à l'interaction avec l'Etat⁶. Si dans ce modèle les acteurs sociaux exigent une part d'autonomie par rapport au pouvoir, ils cherchent de toute part à influencer sur les institutions politiques. A la confrontation statique de la société et de l'Etat du modèle empirique s'opposerait une interaction

⁶ Nous nous appuyons sur la définition donnée par Marcia A. Weigle : « *Civil society* refers to the self-organization of society in a public realm, bounded by a shared set of norms, whereby individuals and groups pursue personal or collective interests in freely constituted organizations in the context of a rule of law that regulates interactions and mediates among interests. This definition applies to an institutionalized civil society,

dynamique de chacun des acteurs de la société civile avec les instances du pouvoir politique.

Comment s'expriment et s'articulent ces deux modèles ou deux tendances de la société civile en Russie au sein de l'organisation Memorial ? Comment ainsi la réanimation d'un idéal politique ancien et l'importation de normes sociales nouvelles permettraient-elles de négocier le passage du régime soviétique à l'établissement effectif d'un Etat de droit ?

UNE ORGANISATION EN DISSIDENCE

L'organisation Memorial n'a de cesse de se réclamer de la tradition de la dissidence dans l'espace politique public de la Russie post-communiste. Reconstituée autour d'un noyau dur d'anciens opposants et de leurs proches au début des années 1990, elle se veut une incarnation vivante des principes fondamentaux de la « pensée autre » au sommet desquels se trouvent l'indépendance radicale par rapport au pouvoir et la responsabilité individuelle.

Ses membres les plus actifs sont en effet soit d'anciens dissidents comme André Sakharov, Sergueï Kovalev et Vladimir Schnitke, le neveu du compositeur, pour ne citer que les plus connus, soit des enfants de dissidents comme le fils de Larissa Bogoraz, qui travaille au siège moscovite de Memorial .

A la dissidence, Memorial emprunte également sa ligne d'action ou, en termes moraux, sa ligne de conduite. Il s'agit de préserver la pureté de son image et de ne laisser à personne l'occasion « rêvée » de discréditer le mouvement. Aussi l'organisation refuse-t-elle par principe toute subvention émanant des banques ou des grandes entreprises, prônant autant que possible la mise en œuvre du système d'autofinancement. Ainsi en est-il de la recette des deux tournées annuelles ayant lieu en Allemagne pour lesquelles se produisent des élèves en dernière année du Conservatoire de Saint-Pétersbourg. L'initiative en revient à Vladimir Schnitke lui-même tandis que les programmes musicaux sont fixés par l'ONG⁷.

Enfin, les membres parlent dans la « langue de reconnaissance » du mouvement dissident, ne dissociant pas les notions de conscience civique et de conscience morale, considérant que l'intervention publique pour la défense des droits est avant tout une question

one of which the self-organization of society provides a stable forum for the expression and mediation of interests. » *Ibid.*, p.28.

de dignité personnelle. La lutte pour le respect des droits de l'Homme et du Citoyen, la création d'un espace public autonome, la libération des structures étatiques, le respect par l'Etat de ses propres engagements juridiques nationaux et internationaux sont autant de mots d'ordre hérités d'une rhétorique désormais familière.

La visée initiale du mouvement était de promouvoir un centre d'histoire et de documentation qui soit *indépendant* du pouvoir afin tout à la fois de nourrir l'Histoire des répressions, de garantir la pérennité de leur commémoration dans l'espace de l'ex-URSS et de faire naître une dynamique authentique de mémoire collective.

Ne se limitant pas au travail fastidieux de rassemblement d'archives publiques ou privées, l'organisation se caractérise par un intérêt très marqué pour l'histoire orale : des jeunes membres vont régulièrement interroger les plus anciennes victimes de la répression afin d'arracher leur récit à l'oubli de l'Histoire officielle. L'ONG s'efforce également d'ancrer la mémoire en faisant ériger un certain nombre de monuments, de stèles ou de plaques commémoratives en hommage aux victimes du régime soviétique. Le dernier projet en date a été présenté lors du meeting du 30 octobre 2001⁸ qui s'est tenu auprès de la pierre des îles Solovki sur la place de la Loubianka. Valeria Dounaeva, représentante de Memorial, a émis l'idée d'ouvrir sur cette place funeste une allée à la mémoire des victimes du Goulag : elle serait pavée de pierres tombales sous lesquelles on enterrerait des capsules remplies de la terre extraite des cimetières staliniens essaimés dans toute la Russie⁹.

Memorial met en place les conditions d'une véritable dynamique de mémoire collective, d'un « travail de mémoire » tourné vers l'avenir en concentrant majoritairement ses efforts sur la jeunesse dont l'accès au passé est souvent entravé par le silence familial sur la question. Aussi l'organisation moscovite est-elle à la tête d'un concours d'écriture sur le thème « Celovek v russkoj istorii XX veka [l'Homme dans l'histoire russe du XXème siècle] » qui cherche à faire porter l'attention sur des destins individuels pris dans la tourmente des répressions et des violations des droits de l'Homme¹⁰. Ce concours a remporté un immense succès : l'organisation a reçu plus de 1600 récits et a fait l'objet en deux sessions de près de 176 articles publiés dans la presse fédérale et régionale. Les récits portaient autant sur la génération des arrière grands-parents ou des grands-parents que sur celle des parents ou des aînés : il fut tout autant question des répressions staliniennes que

⁷ Cet autofinancement musical du Memorial de Saint-Pétersbourg a en outre l'avantage de faire connaître des jeunes talents à l'étranger et de contribuer ainsi à leur carrière.

⁸ Depuis 1974 le 30 octobre est le Jour du Prisonnier Politique en URSS. Il est devenu par la suite le jour consacré à la mémoire de toutes les victimes de la répression politique dont s'est rendu responsable le régime soviétique.

⁹ Voir « Miting pamâti žertv politiceskih repressij » in *La Pensée Russe*, le 14.11.2001

¹⁰ Ce concours est notamment financé par l'Union Européenne et la Fondation Ford. S'il est fréquemment approuvé et concrètement soutenu par l'administration locale comme à Voronej, Riazan ou Iekaterinbourg, il n'a reçu en revanche aucune aide de la part du Ministère de l'Education.

des internements brejnéviens ou encore des atrocités de la guerre d'Afghanistan et des conflits tchéchènes. Selon Elena Tcherbakova, directrice de ce projet à Memorial—Moscou, il s'agit d'une prise de conscience longue et douloureuse, l'enjeu étant de lever les obstacles psychologiques (le désengagement, l'oubli) à la formation d'une conscience civique. Ainsi, par exemple, un des sous-thèmes du prochain concours (troisième session) sera le rapport à autrui, à l'étranger (« *Svoj i cužoj* »¹¹) au sein de la guerre en Tchétchénie.

Aux yeux de Memorial, la réappropriation morale du passé ne va pas sans le souci de dédommagement matériel d'aide aux victimes des répressions. Les membres de l'organisation ne séparent pas en effet l'impératif de solidarité matérielle du devoir de mémoire : il ne s'agit pas seulement de conserver les noms des victimes des répressions politiques que de leur assurer une vie digne (*dostojnaâ žizn*) sous le régime actuel. Aussi estime-t-elle de son devoir de pallier à la suppression progressive des avantages matériels (*l'goty*) qui avaient été accordés par Eltsine¹². Ce soutien au quotidien mobilise de nombreux volontaires étrangers, allemands pour la plupart¹³, qui se rendent chez les personnes âgées, les aident aux travaux ménagers ou les font sortir de chez elles. L'organisation de Saint-Pétersbourg a passé un contrat avec plusieurs cinémas de la ville afin que ceux-ci les fassent entrer gratuitement aux heures de faible affluence¹⁴. Enfin, des médicaments leur sont gratuitement fournis notamment en raison des nombreuses séquelles physiques que leur a laissées l'expérience de la déportation.

*

Si le souci de la réanimation collective de la mémoire est au fondement de Memorial, il est toutefois indissociable du projet de développement du sens de l'initiative et de la responsabilité civiques en Russie, de la même façon que l'exigence de l'expression d'un repentir (*pokaânie*) de la part des instances officielles a partie liée avec le respect par l'Etat de ses propres engagements juridiques. Cette articulation s'opère autour des notions d'autonomie et d'indépendance de l'espace public, seules à même de garantir l'avènement d'un Etat de droit. Porteuse des idéaux des Droits de l'Homme, l'organisation Memorial bénéficie de la reconnaissance officielle et du soutien matériel de nombreux organismes occidentaux cherchant à promouvoir la démocratie à l'Est.

¹¹ Les notions de *svojet cužoj* qui n'ont pas d'équivalent exact en français dessinent une partition radicale entre la sphère culturelle et sociale des « siens » et celle qui relève d'autrui, de l'étranger. Cette division repose tacitement sur le principe selon lequel quiconque n'est pas « avec nous » est nécessairement « contre nous ».

¹² Cette aide revenait de droit aux enfants des victimes si ceux-ci étaient nés en déportation ou lors de la destitution des droits d'un de leurs parents.

¹³ Les volontaires allemands proviennent souvent de l'Action pour l'Expiation qui leur permet de remplacer six mois de service militaire par une activité de volontariat dans une ONG étrangère.

VALEURS ET AIDES OCCIDENTALES : POUR LA PROMOTION D'UN ESPACE PUBLIC AUTONOME

La deuxième activité de Memorial consiste, dans la tradition des comités de défense des Accords d'Helsinki, en un *monitoring* du respect des droits de l'Homme : il s'agit de rappeler à l'Etat ses propres responsabilités devant un corpus de normes relatives aux droits de l'Homme reconnues au niveau international. Pour ce faire, l'ONG déploie tout un éventail de projets dont s'occupent des acteurs différents.

Comme nous l'écrivions plus haut, Memorial, déplorant la défaillance des mass media, s'engage à puiser l'information à la source et cherche à sensibiliser l'opinion tant nationale qu'internationale sur la violation des droits de l'homme. Depuis 1990, Memorial met en œuvre le programme «Points chauds » qui se donne pour objectif de puiser l'information à la source et de l'analyser de la manière la plus juste qui soit. Des observateurs sont envoyés dans les zones de conflit afin de réunir un ensemble de témoignages qui seront publiés par la suite. Toujours soucieux d'une pureté absolue de leurs initiatives, les membres collectent l'information en accord avec les deux principes suivants : les témoignages doivent émaner de plusieurs sources et, de préférence, des deux parties en conflit ; l'authenticité des faits rapportée doit être systématiquement vérifiée. Aux yeux des membres, ce programme devenait de plus en plus nécessaire à mesure que la presse russe se voit muselée par le pouvoir comme en ont témoigné l'affaire NTV ou l'établissement de sections de censure au sein de la presse écrite¹⁵.

Memorial s'adonne également à la tâche d'alphabétisation juridique des citoyens car ses membres considèrent que l'absence de culture juridique en Russie est un des obstacles majeurs au processus de démocratisation. Aussi l'une des activités dominantes de l'ONG est-elle de diffuser des informations sur les normes internationales en matière de droits de l'Homme et sur les mécanismes de leur protection. L'organisation concentre ainsi ses efforts sur l'alphabétisation juridique de la jeunesse comme en témoigne la création de deux écoles « spécialisées » dans les droits de l'Homme à Moscou, l'école Alexandre Toubelski, et les cours du dimanche animés par Alexandre Leonovitch. En outre, un programme spécial

¹⁴ A l'heure actuelle, une entrée au cinéma équivaut à près de la moitié de la retraite mensuelle.

¹⁵ Memorial animait une émission sur les ondes de « Radio Rossii » qui s'appelait « Demokratiâ, svoboda, prava celoveka » et était animée tous les mardi à 19.30 par Tatiana Kassatkina. Elle portait sur l'ensemble de lois, de décrets et d'actes normatifs ratifiés par la Fédération de Russie. Le programme s'apparentait à une « consultation juridique » en direct au cours de laquelle on expliquait aux auditeurs comment défendre leurs droits en cas de violation de la loi. Dans des circonstances non élucidées, la direction de « Radio Rossii » a supprimé cette émission en septembre 2000.

d'éducation civique a été créé à l'attention des élèves du secondaire : sur décision du conseil pédagogique, chaque établissement est libre d'introduire des matières supplémentaires au programme commun fixé par le Comité d'Education Public de la Fédération de Russie. Les militants de Memorial viennent alors animer des cours d'apprentissage aux valeurs et aux principes fondamentaux des droits de l'Homme.

A l'instar de nombreuses ONG, Memorial doit faire face au problème de la compétence juridique de ses membres. En effet, alors qu'ils se trouvent constamment confrontés à des questions d'ordre juridique, consistant entre autres à protéger les réfugiés de l'arbitraire de l'administration¹⁶, ils ne sont pas des juristes professionnels et demeurent peu familiers avec le droit. Par conséquent, à Moscou comme à Saint-Pétersbourg, ont été mises en place des consultations juridiques gratuites grâce au volontariat de juristes professionnels. Dans ce domaine, Memorial coopère volontiers avec d'autres ONG : s'associant au Haut-Commissariat aux Nations-Unies pour les Réfugiés, elle a permis à l'Assistance Civique de constituer un réseau de consultations juridiques indépendants où les réfugiés peuvent être pleinement pris en charge par des juristes professionnels.

Cet attachement aux valeurs occidentales garantit désormais à Memorial une reconnaissance incontestable auprès des organismes internationaux. En 1995, une des co-présidentes de Memorial a remis au Comité des Droits de l'Homme de l'ONU des documents et des témoignages recueillis par les membres en Tchétchénie : ceux-ci furent par la suite utilisés et présentés dans le rapport du Secrétaire Général sur la situation dans cette zone. Par ailleurs, Memorial a obtenu un statut consultatif auprès du Conseil de l'Europe en 1996¹⁷ et entretient des relations étroites avec la FIDH¹⁸ qui envoie en mission certains de ses militants¹⁹.

Memorial participe également à la création de réseaux transnationaux en coopérant sur une base d'accords formels avec les ONG en Pologne et Allemagne.²⁰ A Paris, l'organisation est liée au Comité Tchétchénie qui assiste les réfugiés du Nord-Caucase en présentant leurs requêtes auprès de l'OFPRA.²¹

¹⁶ Les différents sujets de la Fédération de Russie tendent à se doter de leur propre législation sur le sort des réfugiés.

¹⁷ I.GRIGORIEVA-MAES, *Les ONG russes de défense des droits de l'homme, un exemple d'importation d'une société civile de type occidental en Russie*, Mémoire présenté pour le DEA d'Etudes Politiques de Paris, sous la direction de Marie-Claude Smouts, 1998.

¹⁸ La Fédération Internationale des Droits de l'Homme

¹⁹ Entretien accordé par Alexandra Koulaeva

²⁰ I.GRIGORIEVA-MAES, *op.cit.*

²¹ Entretien accordé par Alexandra Koulaeva.

La reconnaissance internationale des ONG russes pose avec acuité le problème du financement des représentants de la société civile russe. En effet, Memorial, comme toutes les ONG dignes de ce nom en Russie, n'est pas financée par le gouvernement²² et dispose par-là même, malgré son exigence idéologique de se limiter aux produits de l'autofinancement, de fonds tout à fait insuffisants. La participation du secteur commercial reste en outre marginale : les entrepreneurs privés n'ont aucun intérêt économique à subventionner des organisations civiles car la législation russe ne prévoit pas d'avantages fiscaux ni d'exonération d'impôts en la matière.²³ Les ONG elles-mêmes évitent de s'engager dans une coopération avec ces acteurs financiers afin de préserver leur indépendance et ne pas ternir leur image au contact de groupes aux intérêts corrompus.

Aussi la majorité des fonds provient-elle de sources occidentales.²⁴ C'est ainsi grâce au soutien financier des fondations McArthur et Ford que Memorial s'est doté en 1991 de structures plus stables, sous réserve de s'enregistrer comme ONG internationale, ce qu'elle a fait en 1992.²⁵ L'organisation reçoit des fonds en provenance de la FIDH et de l'Union Européenne. Cette dernière qui finançait les ONG russes par l'intermédiaire du programme TACIS a adopté par la suite une loi lui interdisant de sponsoriser des associations à but politique. Toutefois, l'Union Européenne a continué à participer au développement de Memorial en recourant notamment à des dons des gouvernements nationaux comme celui des Pays-Bas.²⁶ Memorial jouit également de la générosité de fondations privées comme celle de Georges Soros pour son centre moscovite. Signalons cependant que la plupart de ces financements internationaux sont trop insuffisants pour modifier radicalement le profil de l'organisation.

*

Les valeurs et les méthodes issues de la tradition de la dissidence recevant l'aval des soutiens occidentaux assurent bcalement et ponctuellement à Memorial une efficacité de l'action menée ainsi qu'un prestige auprès des bénéficiaires du mouvement. Toutefois, lorsqu'il s'agit de promouvoir une sphère d'influence publique à portée régionale ou nationale, nécessitant une coopération active avec les administrations locales ou une interaction dynamique avec les instances politiques centrales, Memorial se heurte aux limites

²² Signalons que l'association Memorial de Moscou a reçu en partage un hôtel particulier dans le *Malokaretnij Pereulok* tandis que Memorial de Saint-Pétersbourg bénéficie de très faibles allègements fiscaux sur la location de ses locaux.

²³ *Problèmes Politiques et Sociaux*, N°814, 8 janvier 1999, La Documentation Française.

²⁴ Ces aides internationales permettent essentiellement d'employer des professionnels à plein temps dans l'ONG tels que les comptables, les médecins ou les infirmiers. Quant aux membres organisateurs et aux militants actifs, ils travaillent sur la base du bénévolat.

²⁵ I. GRIGORIEVA-MAES, *op.cit.*, p.72.

²⁶ Entretien accordé par Alexandra Koulaeva.

propres aux associations civiles en Russie ainsi qu'à la nature de leur relation à l'Etat. Désirant à l'instar de nombreuses autres ONG préserver la pureté de son image et l'indépendance de ses projets, Memorial est contraint de faire un choix difficile entre la nécessité pragmatique de négocier avec les autres instances publiques et l'impératif de fidélité à ce que ses membres considèrent comme leur éthique de l'action publique. Cette exigence idéologique d'autonomie radicale introduit un climat de méfiance au sein de l'organisation qui contribue à réduire considérablement son poids sur la scène politique russe actuelle.

INTERACTION OU COMPROMISSION ? L'ACTION PUBLIQUE EN QUESTION

L'action publique de Memorial semble minée par un climat de méfiance omniprésent. Ce dernier introduit non seulement un clivage entre les membres travaillant dans les mêmes locaux, mais tend à désolidariser les associations régionales entre elles. Enfin, suscitant souvent le sarcasme des médias et l'hostilité de certaines institutions publiques, l'ONG est réduite à se marginaliser sur la scène politique. Ne parvenant pas à passer d'actions locales et ponctuelles à une œuvre collective organisée, la plupart des membres de Memorial optent pour la solution du « cavalier seul », disqualifiant et jugeant compromettante toute interaction avec les institutions étatiques.

La rareté des ressources de l'organisation impose une stratégie du « chacun pour soi ». Chaque chef de projet doit en effet trouver ses propres sponsors non seulement au niveau régional²⁷, mais aussi à l'intérieur de chaque association locale. Les militants tentent de justifier ce manque de coordination par une extrême spécialisation des tâches: chaque association locale et chaque section interne dirigent un projet qui leur est propre, indépendant des autres actions de Memorial.²⁸ Ce serait cette division "scientifique" du travail qui mettrait ainsi à mal la cohérence du mouvement.

La parcellisation interne divisant tant les membres que les associations locales de Memorial fait écho au climat de méfiance général qui règne entre les différentes ONG russes : soucieuses de préserver l'exclusivité et la pureté morale de leur action, celles-ci s'en remettent à la logique d'opposition du « eux » contre « nous ». A Saint-Pétersbourg, par

²⁷ Les financements de Memorial Moscou et de Memorial Saint-Pétersbourg demeurent strictement séparés.

exemple, les collaborations de Memorial avec d'autres mouvements civiques se limitent à quelques manifestations communes. Parmi ses partenaires, on compte le "Comité des mères de Soldats de Saint-Pétersbourg"²⁹, l'ONG "Contrôle Civil", quelques services sociaux de la ville de Saint-Pétersbourg; mais aucun mouvement unitaire de contestation n'est envisagé au niveau local.

La difficulté à coopérer découle souvent de conflits personnels comme c'est le cas à Memorial Saint-Pétersbourg où la section des archives et celle des services sociaux sont dirigées par deux co-présidents qui ne communiquent pas et ne s'entendent pas.³⁰ Les militants affirment également que la différence des activités étant particulièrement marquée, un mouvement d'union des ONG pécherait par excès bureaucratique, risquant à terme d'affaiblir le mouvement et de le réduire à une institution soumise au pouvoir.³¹ Mais les velléités d'indépendance des différentes ONG ont pour effet pervers de limiter la portée de leur action et de jouer, par-là même, le jeu du gouvernement.³²

Divisées de l'intérieur, incapables de coopérer au niveau national, les ONG russes manquent en dernière instance de soutiens provenant de la base, d'une participation active de citoyens non militants, souvent lassés³³ de cette forme d'activisme social.³⁴ Ce désintérêt populaire tient également à l'amalgame couramment fait entre l'association et le syndicat, qui était soumis au pouvoir du Parti sous la période soviétique. Les ONG sont aussi victimes de l'acharnement des médias, qui cherchent sous l'influence du gouvernement à discréditer l'image des défenseurs des Droits de l'Homme en Russie. En effet, si au début de la décennie précédente les journaux publiaient les communiqués de presse transmis par Memorial afin d'informer la population sur leurs actions, leurs éventuelles campagnes et leurs manifestations, désormais les organes de presse pratiquent une forme de censure justifiée selon eux par le manque d'intérêt que la population porterait à ce genre d'information. Du reste, quand les médias ne passent pas sous silence l'action des ONG³⁵,

²⁸ Entretien accordé par Alexandra Koulaeva.

²⁹ Et on précise volontiers que ce Comité « n'a rien de commun avec le Comité de Moscou », ce dernier étant peu digne de coopération (cf. entretien accordé par Alexandra Koulaeva).

³⁰ Entretien accordé par Caroline Giraud.

³¹ Entretien accordé par Alexandra Koulaeva.

³² Sur ce problème voir l'article de F. DAUCÉ, « Les mouvements des mères de soldats à la recherche d'une place dans la société russe », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, n°2, juin 1997, p.121-153. L'auteur analyse le manque de coopération entre les différentes organisations civiles défendant les droits des soldats.

³³ Si au début des années quatre-vingt-dix les mouvements informels, novateurs et libéraux étaient perçus avec enthousiasme par la population russe, cette image s'est ternie considérablement avec l'échec des réformes.

³⁴ Selon un sondage publié dans *Nezavisimaâ Gazeta* le 21.11.2001, à une question sur la définition de la société civile 55% des personnes interrogées répondent qu'elles n'en ont jamais entendu parlé, 22% ne peuvent pas expliquer de quoi il s'agit, et seulement 12% des personnes interrogées associent ce concept à des mots comme "droits, libertés, intérêts et initiatives citoyennes".

³⁵ Les hommes politiques eux-mêmes sont conscients de ce silence auquel sont contraintes les ONG. Dans un entretien accordé au journal *Obšcaâ Gazeta* du 22/11/2001, G. Iavlinski, chef du parti démocrate-libéral Iabloko, déplore l'absence de véritables initiatives gouvernementales de collaboration avec la société civile. Selon l'auteur, une heure d'antenne accordée à Memorial permettrait d'instaurer un dialogue direct avec la population et serait

ils en parlent volontiers d'un ton ironique et moqueur. Le financement étranger est souvent utilisé par le gouvernement et les médias pour discréditer auprès de la population les mouvements d'initiative civique, alors considérés comme un "cheval de Troie de l'Occident", ou d'"agents des services secrets de l'impérialisme".³⁶ Les défenseurs des droits de l'Homme sont fréquemment accusés de vouloir implanter des valeurs qui ne sont pas russes³⁷, ou assimilés à des mouvements «sectaires» distants de la réalité sociale et politique actuelle.³⁸

Manquant de cohésion aux niveaux tant local que national, privée de soutien et de reconnaissance populaires, l'action de Memorial se voit bloquée également par ses difficiles relations avec les représentants de l'Etat. En effet Vladimir Poutine montre peu d'enthousiasme à collaborer activement et sérieusement avec les ONG, affirmant du reste ne ressentir aucune sympathie pour les dissidents.³⁹

Certains mouvements tentent de s'immiscer dans le monde politique comme le Comité des Mères des soldats⁴⁰ ou le Groupe moscovite de Helsinki⁴¹. Pour la plupart, leur intervention est basée sur des relations personnelles que les membres entretiennent avec des députés ou des fonctionnaires et se limite au règlement de quelques cas individuels ; mais cette solution est très éphémère et ne favorise pas le passage à des actions de grande échelle.

Memorial possède ses propres entrées dans le monde politique, surtout grâce à l'aura de Sergueï Kovalev, ancien chef de la Commission des Droits de l'Homme auprès du Président Eltsine (17 janvier 1994 - 10 mars 1995) et député de la Douma élu en décembre 1999 sur la liste de l'Union des Forces de Droite.⁴² Sa capacité à participer au débat politique pouvait être perçue comme une évolution positive dans les relations qu'entretenait l'Etat russe avec le mouvement de la défense des Droits de l'Homme. Sa réputation et ses engagements ont conduit le gouvernement à le désigner comme représentant officiel de la Fédération de Russie auprès du Conseil de l'Europe. Ainsi, en envoyant un ancien dissident défenseur des Droits de l'Homme comme représentant officiel de la Russie, le gouvernement

bien plus efficace que les tentatives gouvernementales de contrôle des ONG qui n'ont aucun effet bénéfique sur la reconnaissance de ces mouvements.

³⁶ Entretien au Comité des mères de soldats, le 20 avril 1998 à Moscou, tirée de I.GRIGORIEVA-MAES, *op.cit.*, p.81.

³⁷ *Problèmes Politiques et Sociaux*, N°814, 8 janvier 1999, La documentation française.

³⁸ Voir l'article "Il y a aussi des talibans orthodoxes", sous-titré "Les défenseurs des droits de l'Homme aiment tout le monde, sauf les évêques, la presse et les fonctionnaires", repris par le Journal *Sputnik Novostej* du 7-13 novembre 2001 et originellement publié dans *Kommersant*.

³⁹ Entretien accordé par Alexandra Koulaeva.

⁴⁰ DAUCE Françoise, *op.cit.*

⁴¹ *Problèmes Politiques et Sociaux*, N°814, 8 janvier 1999, La Documentation Française.

⁴² SPS, jeune parti politique de tendance libérale-démocrate.

se fabrique un alibi pour justifier sa bonne volonté et sa progression dans le domaine du respect des droits fondamentaux. L'usage qui est fait de la présence de ce membre est d'autant plus ambigu que celle-ci permet de redorer l'image du pouvoir étatique à l'étranger et que tout en ayant un droit de parole à l'extérieur, Sergueï Kovalev a perdu droit de voix à l'intérieur du parti de l'Union des Forces de Droites à cause de ses prises de position sur la situation interne en Russie.

A Saint-Pétersbourg, Vladimir Schnitke est très actif dans la sphère publique, participant en particulier à de nombreuses réunions du gouvernement local ; mais l'assemblée parlementaire de la ville étant complètement soumise au maire actuel, qui, tout en évitant d'entraver le travail des ONG, ne coopère point, il semble que son action ait peu d'effet. Ainsi, inquiets des conditions de détention des délinquants mineurs et en particulier du taux de récidives dans une colonie spécialisée de la région de Léningrad, les membres de Memorial – Saint-Pétersbourg ont élaboré un projet de construction d'une serre sur le territoire de la colonie pour occuper les enfants et les adolescents et les former, par la même occasion, à un métier ; malgré de nombreuses sollicitations d'aide et de coopération, le gouvernement local est resté muet.

Dans ces conditions, la coopération entre le gouvernement et les quelques représentants de Memorial qui ont accès à la sphère politique reste limitée. Et le contrôle que l'association pourrait effectuer sur l'activité étatique l'est tout autant. Les ONG dénoncent certes le décalage entre l'énonciation de certains principes dans la Constitution et leur mise en pratique dans la législation russe actuelle⁴³, ainsi que la violation de droits fondamentaux. "Nous devons rappeler constamment à l'Etat ses obligations et devoirs", explique Alexandra Koulaeva ; Memorial a ainsi obtenu le paiement de pensions aux victimes des répressions politiques. Mais les résultats sont maigres. En revanche, l'Etat contrôle scrupuleusement l'activité des ONG, entre autres par le biais du suivi de leur comptabilité par l'Inspection des Impôts.

Le « Forum Civique », qui s'est tenu au Kremlin les 21 et 22 novembre 2001, a à nouveau montré les formes limitées de coopération envisagées par le gouvernement russe avec les associations⁴⁴. Un forum de discussion était demandé depuis plusieurs années par les ONG, mais toutes n'ont pas souhaité répondre à cet appel lancé par l'Etat et présenté comme une initiative venant d'en haut. Tandis que certaines ont considéré ce forum comme une véritable occasion de se faire connaître du grand public et d'amorcer un dialogue entre

⁴³ Comme le service militaire alternatif prévu dans la Constitution mais non reconnu dans les faits, voir F. DAUCE, *op.cit.*

le pouvoir et les organisations indépendantes, d'autres n'y ont vu qu'une simple opération pour le Président de rehausser son prestige.

V. Poutine et le Premier ministre M. Kassianov ont certes pris position en faveur d'échanges entre l'Etat et la société civile. Mais le souhait émis par le gouvernement — et accepté dans un élan d'enthousiasme par les ONG — de ne signer aucun document, de ne voter aucune disposition et de ne faire aucune déclaration, a libéré le pouvoir politique de tout engagement réel vis-à-vis des représentants de la société civile. Plus encore, une double proposition a été faite de créer une verticale entre le pouvoir politique et la société civile. La première tentative, clairement annoncée par le gouvernement, a essuyé un refus de la part des ONG mais dès la fin du Forum, les participants se sont vu proposer d'adhérer « bénévolement » à une nouvelle « association indépendante », nommée « Société Civile », qui se fixait pour but le développement d'une structure, « le Comité Civil pour le dialogue avec les organes étatiques dans le domaine de la sécurité nationale ». ⁴⁵ La présidence de cette association a été confiée à Egor Stroeve, l'actuel président du Conseil de Fédération, et la vice-présidence à Guennadi Seleznev, président de la Douma... Si cette tentative non déguisée de noyer les associations dans une soumission bureaucratique aux organes du pouvoir pour mieux les contrôler a été écartée par la plupart des participants, certains n'ont pas su y voir le piège.

Memorial faisait partie des invités officiels. Malgré l'absence d'une fraction de l'ONG, récalcitrante à se rendre au Forum, les membres présents ont activement participé aux débats et présidé des tables rondes⁴⁶. Dans une interview, Arseni Roguinski,⁴⁷ l'un des leaders de Memorial, confesse que, dans l'ensemble, Memorial attendait peu du Forum. Les dirigeants du mouvement espéraient simplement la création d'un réseau interactif entre les structures gouvernementales et les ONG, notamment au niveau régional ; il s'agissait de se présenter comme élément d'un ensemble, formant la société civile, et non comme une association indépendante : Memorial aurait en effet refusé de coopérer directement avec le pouvoir étatique en déléguant des représentants au gouvernement si une telle proposition lui avait été faite.

Les résultats ont-ils encore été moindres que ceux qui étaient escomptés ? Si certains membres d'ONG se félicitent d'avoir obligé les hommes politiques à venir les entendre, d'autres affirment qu'ils apprécient que la situation des associations indépendantes

⁴⁴ Voir l'article d'Otto LATSIS, "La société civile dont rêve le président" repris en français dans *Courrier International*, n°579 du 6 au 12 décembre 2001, paru originellement dans *Novye Izvestiâ*, Moscou.

⁴⁵ Informations trouvées sur le site officiel du Forum Civique, ainsi que confirmé dans le forum de discussion "Ecologie et les droits de l'Homme" du 28/11/01.

⁴⁶ Svetlana Gannouchkina, spécialiste des réfugiés à Memorial Moscou, par exemple.

⁴⁷ Interview accordée par Arseni Roguinski au journal *strana.ru* le 16/11/01.

n'ait pas empiré⁴⁸... Tout comme la plupart des ONG, Memorial, soucieux de préserver ses principes fondamentaux issus de la dissidence et sa crédibilité à l'étranger, a refusé la mise en place de la structure verticale voulue par le pouvoir et dénoncé la tentative de subordination au contrôle étatique.

* * *

Memorial est reconnu comme acteur politique et social sur la scène internationale et par les structures gouvernementales de la Fédération de Russie. Cependant, sa portée reste très limitée et s'explique non seulement par ses propres dissensions internes que par le manque de coopération avec le pouvoir, les administrations locales, les médias ainsi que les entreprises. Tout en luttant contre une logique de discrimination, Memorial s'enferme dans le schéma de "eux" contre "nous", dicté par le climat de méfiance qui règne à l'intérieur même de l'organisation.

Refusant d'adopter une démarche culturaliste⁴⁹ qui envisagerait l'existence d'une société civile "à la russe", nous préférons affirmer que tout en demeurant à l'état embryonnaire, la société civile a néanmoins des bases réelles en Russie. A l'exemple de Memorial, il semble que l'obstacle majeur à l'institutionnalisation de la société civile en Russie ne soit pas le manque d'activisme indépendant, mais bien la difficulté à transférer cet activisme indépendant d'un niveau local (informel) à un niveau national (institutionnalisé), ainsi que l'absence d'une interaction dialectique entre ces mouvements organisés et un Etat qui est loin d'avoir achevé sa modernisation démocratique.

⁴⁸ Eléments tirés d'un échange de courriers électroniques entre différents leaders de mouvements indépendants écologistes sur le forum de discussion "Ecologie et les droits de l'Homme" du 26/11/01.

⁴⁹ Voir l'article "La société civile avec une âme russe" sur le site du forum publié dans le journal *Nezavisimââ Gazeta* le 22/11/01. Les auteurs dénoncent les arguments culturalistes avancés par certaines personnalités politiques afin de justifier une coopération étroite entre le pouvoir et la société civile, qui ne fait pas assez preuve de patriotisme russe. Selon certaines argumentations, la société russe s'étant développée différemment de la société occidentale, elle réaliserait son idéal de liberté dans l'idée de dévouement à son peuple et à sa patrie. La société civile russe actuelle devrait reprendre ces idées et établir comme principe directeur le service au bien-être général, dont le garant serait le pouvoir politique en place.

BIBLIOGRAPHIE

ARATO A., COHEN J., *Civil society and political theory*, Cambridge (Mass.), Londres, MIT Press, 1992.

COLAS D., *Le glaive et le fléau. Généalogie du fanatisme et de la société civile*, Paris, Grasset, 1992.

COLAS D., *Sociologie politique*, Paris, PUF, 1994.

DAUCÉ F., « Les mouvements des mères de soldats à la recherche d'une place dans la société russe », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, n°2, juin 1997, p.121-153.

FERRETI Maria, « La mémoire refoulée: la Russie devant le passé stalinien », *Annales HSS*, n°6, 11-12/1995.

GELLNER E., *Conditions of liberty. Civil society and its rivals*, Londres, Hamilton, 1994.

GOLENKOVA Z., "Graždanskoe občestvo v Rossii" [La société civile en Russie], *Sociologičeskie issledovaniâ*, n°3, 1997, p.25-36.

GRIGORIEVA-MAES I., *Les ONG russes de défense des droits de l'homme, un exemple d'importation d'une société civile de type occidental en Russie*, Mémoire présenté pour le DEA d'Etudes Politiques de Paris, sous la direction de Marie-Claude Smouts, 1998.

LAVILLE J-L., « Les raisons d'être des associations », *Association, démocratie et société civile*, Paris, La Découverte, 2001, p.61-140.

NORA Pierre, (dir.), *Les Lieux de Mémoire*, Gallimard, Paris, 1984, 1997.

ROUSSELET Kathy, LE HUÉROU Anne, « La société civile en Russie : de l'utopie à l'engagement civique ? », *Problèmes Politiques et Sociaux*, n°814, Paris, La Documentation Française, janvier 1999, série Russie.

SUNGUROV A., "Organiz acii-posredniki v strukture graždanskogo občestva » [Les organisations médiatrices dans la structure de la société civile], *Političeskie issledovaniâ*, 1999, n°6, p.34-48.

WEIGLE M., BUTTERFIELD J., « Civil society in reforming communist regimes. The logic of emergence », *Comparative Politics*, vol.25, n°1, octobre 1992, p.1-24.

WEIGLE M., "The construction of an independent sphere in Russia's regions", *Demokratizacija*, vol.5, n°2, printemps 1997, Washington D.C., p.239-262.

WEIGLE M., *Russia's Liberal Project, state-society relations in the transition from communism*, University Park, Pennsylvania, 2000.

WHITE A., "The Memorial Society in the Russian provinces", *Europe-Asia Studies*, Glasgow, vol.47, n° 8, 1995, p.1343-1366.

Quelques sites Web

<http://www.memo.ru/about/news.htm>: le site de Memorial offre une présentation très détaillée de l'ensemble des activités de l'organisation (en russe, en allemand et en anglais)

<http://www.hro.org/index.htm>: site exhaustif des ONG russes des droits de l'homme (en russe)

<http://www.friends-partners.org/partners/ccsi/ccsihome.html>: le « Center for civil society international » fournit une information complète sur de nombreuses ONG installées en Russie (en anglais)

<http://www.civilforum.ru>: un compte-rendu partiel des thèmes abordés lors du « Forum Civique » qui s'est tenu à Moscou le 28 novembre 2001

Quelques publications de « Memorial »

Le magazine *Memorial*, le journal *30 oktâbrâ* [le 30 octobre, jour du prisonnier politique] qui paraissent à Moscou ainsi que *TUM Balalajka* [le journal de la commission antifasciste] qui est édité par Memorial de Saint-Pétersbourg.

By all available means : the Russian Federation Ministry of internal affairs operation in the village of Samashki : april 7-8 1995, Centre des Droits de l'Homme "Memorial", Moscou, 1996.

Rossîâ – Cecnâ: cep' ošibok i prestuplenij, Centre des Droits de l'Homme "Memorial", Moscou, 1998.

Russian experience of ethnic discrimination: Meshketians in Krasnodar region, Centre des Droits de l'Homme "Memorial", Moscou, 2000.

Déclaration du Groupe Moscovite de Helsinki et de la direction du mouvement Memorial au sujet de la décision de la suppression de la Commission de recours en grâce, 27 décembre 2001, publiée sur le site www.polit.ru

Entretiens

- Caroline Giraud, actuellement stagiaire à Reporters Sans Frontières, stagiaire volontaire à Memorial (Saint-Pétersbourg) de juillet à décembre 2000, Paris, le 22 novembre 2001
- Alexandra Kulaeva, actuellement membre actif du «Comité Tchétchénie » (Paris), chef de projets à Memorial (Saint-Pétersbourg), co-directrice de la commission antifasciste (Saint-Pétersbourg), Paris, le 28 novembre 2001
- Elena Cerbakova, professeur d'Histoire orale à l'Université Nationale des Sciences Humaines (Moscou), chef du projet «l'Homme dans l'histoire russe du XXème siècle » à Memorial (Moscou), entretien téléphonique, le 28 novembre 2001

Marie Fainberg a par ailleurs effectué un stage à l'association « Memorial » de Moscou en décembre-janvier 2000-2001